

InfoS

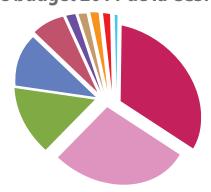
BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES $N^{\circ}16$ - Juin 2011



Au Sommaire...

PAGE 4 & 5 En Bref

PAGE 6
Le budget 2011 de la CCSN



PAGE 7

Des projets pour soutenir l'emploi :



Aménagement de la zone de services...



... et de la zone d'activités communautaire

PAGES 8
3 circuits pour partir à la découverte de notre patrimoine



PAGE 9 À 13

DOSSIER ENVIRONNEMENT

La Suisse Normande de demain : préservons la !



PAGES 14 & 15

Clin d'Oeil sur les communes

Donnay, Esson, Espins

PAGE 16

Infos pratiques



Directeur de publication :Paul Chandelier

15 rue de Condé - 14 220 Thury Harcourt / tél : 02 31 79 61 61 - fax : 02 31 79 22 34 mél : cdc-suissenormande@orange.fr / www.suisse-normande.com

Vice-président chargé de la communication : Jacques Collin

Responsable de rédaction :

Roselyne Brousse - CCSN

Conception: iacha

Crédits photos : CCSN, OTSN, CDT14, Conseil général du Calvados, Greg Wait, Fédération de Pêche du Calvados

Impression: Caen Repro

Edito

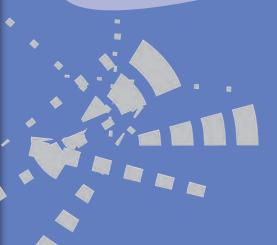




Le nouveau site internet de la communauté de communes est ouvert depuis avril 2011.

Chaque mairie a la possibilité de mettre des informations en ligne.

Retrouvez toutes les actualités et informations de la communauté de communes et de ses 34 communes sur le site : suisse-normande.com



La nature, c'est notre stratégie!

Venant de toute la France, les participants aux Raids organisés par notre office de tourisme les 7 et 8 mai ont tous été séduits par les beautés naturelles de notre Suisse Normande.

Cela ne nous étonne pas et nous conforte dans notre volonté de protéger, de surveiller, de mettre en valeur cette nature généreuse. Ce n'est pas une «nature morte» mais une nature bien vivante qui contribue à la qualité de vie que l'on nous envie.

Dans chacune de nos communes, l'augmentation du nombre de demandes de permis de construire et l'accroissement de la population témoignent de l'attrait de notre territoire. Pour accompagner ce développement, la CCSN met en oeuvre tous les instruments nécessaires pour protéger et améliorer la qualité de nos espaces naturels : politique ambitieuse de développement durable (agenda 21 adapté à notre territoire), tri sélectif des déchets ménagers dont les résultats sont meilleurs d'année en année, Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE Orne Moyenne), Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), gestion des chemins de randonnée, des espaces naturels sensibles....

De nombreux secteurs économiques s'efforcent de vivre de cette nature mais avec des fortunes diverses : le monde agricole, par exemple, ne récolte pas toujours le fruit de ses efforts et la sécheresse actuelle ne va rien arranger aux difficultés. Côté tourisme, c'est un véritable joyaux à exploiter à condition que son développement soit mené d'une façon véritablement professionnelle et sans concession, comme nous l'avons fait avec succès au centre aquatique. Il en va de même pour le milieu économique avec l'exemple que nous donne INTEVA (ex Arvin-Meritor) ou AD'GENE (spécialisée dans la qualité de l'eau). L'important est toujours d'agir en fonction des demandes et des exigences de nos visiteurs, de nos clients et de nos concitoyens.

Le rôle des collectivités locales, et en particulier de notre communauté de communes et du département du Calvados, est bien d'accompagner ce développement en mettant à la disposition de nos habitants les services véritablement modernes et efficaces qu'ils réclament légitimement. Voila pourquoi j'ai signé le 13 mai avec Jean-Léonce Dupont, président du conseil général, notre deuxième contrat départemental de territoire qui permettra la réalisation de notre future maison de services au public.

Notre communauté progresse bien et naturellement!

Paul CHANDELIER

Président de la communauté de communes de la Suisse Normande





Succès au rendez-vous pour le raid nature avec 2500 participants et 10 000 visiteurs

Vallées profondes, succession de bois et forêts, escarpements rocheux, rivière capricieuse... La Suisse Normande est le paradis des sportifs de pleine nature. Ils se sont donnés rendez-vous à Clécy, Thury-Harcourt et Pont d'Ouilly, lors du WEEK END DE LA RANDONNEE ET DES SPORTS, les 7 et 8 mai avec trois temps forts :

- · le RAID NATURE était ouvert à un public sportif (et à partir de 16 ans) amateurs de sensations fortes. Il se fractionnait en deux parcours : le samedi 7 mai avec le Parcours Aventure long de 43 km, et le dimanche 8 mai avec le Parcours Extrême sur une distance de 73 km.
- · la RANDO AVENTURE était ouverte à tous (et à partir de 8 ans). Inutile d'être un athlète, la RANDO AVENTURE a permis de s'initier au raid sans esprit de compétition et de s'adonner en famille ou entre amis, à plusieurs activités toniques et ludiques lors d'un week-end totalement bol d'air!
- · le MINI RAID ENFANT (réservé aux moins de 12 ans) a réuni environ 200 enfants avec une petite course d'orientation et diverses activités.
- . un VILLAGE D'EXPOSANTS où toutes les activités de pleine nature étaient rassemblées (bike parc, tyrolienne au dessus de l'étang du Trapsy, attelages, chiens de traineau, tir à l'arc, compétition N1 et N2 de kayak polo...), des démonstrations culinaires et de nombreuses randonnées pédestres, VTT...

Championnats du Monde de kayak-polo

La Fédération internationale de canoë-kayak a officialisé sa décision le 15 avril à Paris : Thury-Harcourt - Suisse Normande organisera les Championnats du Monde de kayak-polo qui se dérouleront du 13 au 21 septembre 2014.

Après avoir accueilli l'Euro polo en 2007, Thury-Harcourt - Suisse Normande devient donc la référence mondiale pour ce sport peu connu mais pourtant très spectaculaire. La CCSN soutient cet événement exceptionnel qui pourrait accueillir jusqu'à 50 000 spectateurs, venus admirer des équipes issues des quatre coins du globe : toute l'Europe bien sûr, mais également la Nouvelle-Zélande, la Chine, le Brésil, le Japon ou encore l'Iran. Toute la Suisse Normande est mobilisée pour accueillir ces épreuves dont la notoriété rejaillira sur les 34 communes de la CCSN.



Collecte d'amiante



Le 28 avril dernier, la déchetterie de Thury Harcourt a ouvert exceptionnellement pour permettre aux habitants et aux entreprises d'apporter des produits amiantés et des archives papier. Cette journée a rencontré un vif succès avec 30 tonnes d'amiante collectées.

Des nouveautés à l'EPN

En 2011, la communauté de communes développe ses services à la population, notamment en direction du public jeune, en créant de nouveaux ateliers à l'Espace Public Numérique (EPN) de Thury Harcourt.



Ateliers enfants : le mercredi de 16h à 18h00 ouvert à tous de 6 à 15 ans. Animations pendant les vacances de la Toussaint sous forme d'ateliers de 2h sur les thèmes de la vidéo, musique assistée par ordinateur, tournoi de jeux maquette en papier pour les plus petits... en partenariat avec le service jeunesse de la ville de Thury Harcourt.

Pour tout public : atelier d'initiation à l'informatique le lundi et jeudi de 9h à 11h et le mardi de 18 h à 20h sur différents thèmes.

Spécial e-administration : Venez vous familiariser aux services administratifs en ligne (CAF, CPAM, Etat civil, Impôts...) tous les 1^{ers} mardis du mois de 18h à 20h.

L'EPN c'est aussi: un accompagnement dans vos recherches internet, l'intervention des animateurs à l'extérieur dans le cadre d'animations scolaires ou pour groupes d'adultes comme celle réalisée sur la protection de l'image auprès des élèves de classe de 6ème et 5ème du collège Notre Dame de Thury Harcourt.

Programme des ateliers enfants du mois de juin 2011

Mercredi 15 : maquettes en papier (6-12 ans), mercredi 22 : musique assistée par ordinateur, mercredi 29 : tournoi Jeux Vidéo... Puis retour des ateliers en septembre

Pour toute information, contactez l'EPN au 02 31 79 87 26 ou sur http://www.suisse-normande.com/nos-services/espace-public-numerique

Tarifs enfants: de 2 à 5€ en fonction des ateliers / Autres: 5€ par atelier

Retrouvez toutes les actualités sur le blog de l'EPN: http://epnsuissenormande.jimdo.com

Une bonne nouvelle Côté fourrière



La CCSN vient d'obtenir l'accord pour contractualiser avec la communauté d'agglomération de Caen la mer concernant l'accueil des animaux errants à la fourrière de Verson. Jusqu'à présent, seules dix communes de la communauté bénéficiaient de ce service.

Avec l'entrée en vigueur prochaine de cette convention, une procédure simplifiée permettra l'accueil des animaux pour nos 34 communes, ce qui facilitera bien des choses pour les élus qui étaient fort démunis face à ce problème.

Ce nouveau dispositif dont le coût est pris en charge par la CCSN peut être considéré comme un service de proximité supplémentaire pour les élus et les habitants, dans l'esprit communautaire que nous développons.

Signature du Contrat de territoire



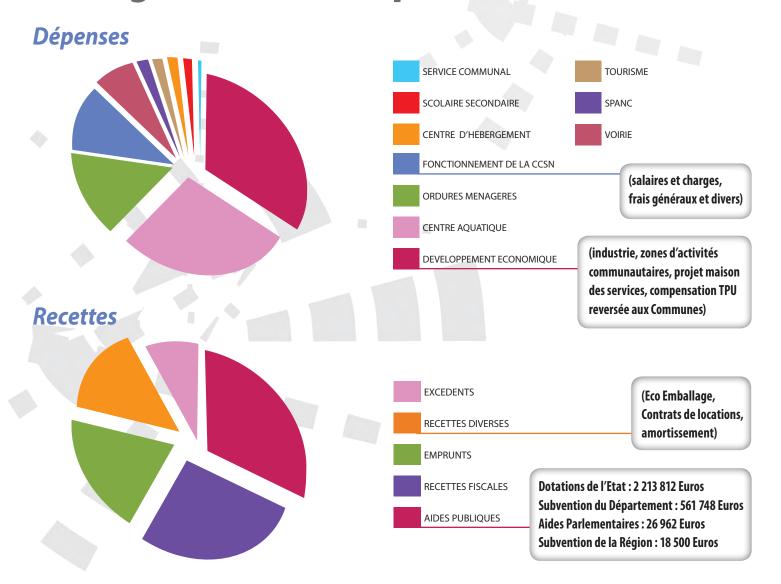
Jean-Léonce DUPONT, président du conseil général du Calvados et Paul CHANDELIER, président de la CCSN, ont signé, le 13 mai dernier, le deuxième contrat de territoire de la CCSN, en présence d'Olivier JACOB, secrétaire général de la préfecture du Calvados.

Le conseil général contribue largement (en moyenne, 27 millions d'€ par an) aux projets d'équipements communaux et intercommunaux, concourant ainsi à la modernisation des services, à la vitalité des villages et à l'amélioration de la vie quotidienne des calvadosiens. Le premier contrat avait notamment permis la restructuration et l'extension du centre aquatique.

Conclu pour une durée de 4 ans, ce deuxième contrat départemental de territoire permettra à la communauté de communes de la Suisse Normande de reconvertir le site de l'ancienne usine MERITOR en Maison de services regroupant l'ensemble des services de la communauté de communes, les services sociaux du département et différents services publics (passeports biométriques, point info 14, espace public numérique, associations d'insertion).



Le budget 2011 à la loupe: 10 105 431 Euros



3 questions à M. Gony, responsable du centre des finances publiques de Thury Harcourt.



Comment avez-vous vécu votre arrivée à Thury Harcourt et quelle perception avez-vous de la Suisse Normande?

J'ai eu un très bon accueil de la part des élus et des administratifs de la communauté de communes. Il y règne une très bonne ambiance. Nous entretenons de bonnes relations et des échanges francs. Originaire de la région de Caen, je connaissais un peu la Suisse Normande, territoire agréable, naturel, varié; territoire qui a une image « touristique » forte. En travaillant ici, je me suis rendu compte que ce territoire n'a pas qu'une image « verte ». Il existe des filières sur des secteurs moteurs tels que la recherche et le développement d'Inteva, d'Ad Gène et Osi Santé ou le développement durable avec Biocombustibles. La communauté de communes fait de son territoire un espace dynamique où environnement et développement économique cohabitent.

Quelle appréciation portez-vous sur la gestion de la CCSN?

La gestion, historiquement rigoureuse, permet d'avoir une situation financière seine. Tous les indicateurs sont au « vert », comme la Suisse normande!

Comment voyez vous l'avenir de la CCSN au regard de ses capacités financières et de ses choix d'investissement?

L'analyse prospective 2010-2015 montre que les capacités financières de la communauté de communes permettent des investissements importants à court et moyen terme. A cout terme, la construction de la Maison des Services, de la clinique vétérinaire et des bureaux du cabinet CER France ne remettent aucunement en cause l'équilibre financier de l'intercommunalité, qui connait un endettement très limité. La communauté de communes garde des marges de manœuvre et pourra dans un second temps réaliser d'autres investissements structurants pour le territoire.



Des projets pour soutenir l'emploi

Création d'une zone de services avec construction de la Maison des Services et un bâtiment à usage de bureaux, extension de la zone d'activités communautaire avec construction d'une clinique vétérinaire. La communauté de communes est à la manœuvre pour créer un environnement favorable à l'activité économique.

Dans le précédent numéro, nous avions évoqué ces différents projets. Où en sont-ils ?

Aménagement de la zone de services, rue de Beauvoir à Thury Harcourt:

Les travaux de démolition des anciens locaux industriels ont démarré en avril dernier.

Une fois terminés, la communauté de communes procédera, en 2012, au réaménagement de la zone par la construction de la Maison des Services au Public (MSP) et d'un bâtiment à usage de bureaux pour la société CER France.



Les travaux s'intègrent dans une démarche de développement durable et le site va être dépollué. Plus de 3000 tonnes de matériaux récupérés vont ainsi être recyclés. Une grande partie sera réutilisée pour encaisser les voiries et parkings de cette nouvelle zone.

Extension de la zone d'activités communautaire à Esson :

La communauté de communes envisage d'étendre de 3 ha la zone d'activités communautaire d'Esson sur le site dit de « la Panse ». Le premier projet prévoit l'implantation de la clinique vétérinaire, un bâtiment de 450 m² environ, sur une parcelle de 3000m². L'opération est portée par la communauté de communes qui le louera sous forme de crédit-bail. En parallèle, la nouvelle caserne de pompiers devrait s'y implanter.



Calendrier

Zone de services :

Phase de préparation : (5 semaines)

février – mars 2011

Phase de démolition : (11 semaines)

avril 2011

Construction de la MSP : année 2012 Construction du bâtiment CER France :

fin 2011-2012

Clinique vétérinaire sur la Zone d'Esson:

2011 : année d'étude 2012 : livraison du bâtiment

Développement Touristique

3 circuits pour partir à la découverte de notre patrimoine

Depuis ce printemps, 3 circuits patrimoine sont ouverts au public sur les communes de Clécy, Saint Rémy sur Orne, Thury Harcourt. Cette initiative de la communauté de communes vise à améliorer l'accueil des touristes, élargir les produits proposés et donc la clientèle. L'objectif est aussi de mettre en valeur et de protéger le patrimoine local (naturel, architectural) dans une démarche de développement durable (matériaux naturels, respect et protection de l'environnement...). Le public se laissera guider par des pupitres, en grès émaillé, traduits en anglais.

A titre exceptionnel, les dépenses de voiries de la CCSN (520 000 euros par an) ont été étendues de 59 800 euros pour débuter les travaux de réfection de la route touristique des Crêtes.



Clécy: « le paysage et les artistes »

L'itinéraire en 9 étapes vous propose une balade d'un peu plus d'une heure (4,5km) à la découverte des paysages et des sites qui ont inspiré les artistes autour de Clécy.

Saint Rémy : « Des usines à la campagne »

L'itinéraire en 7 étapes vous permettra de faire une balade d'environ une heure et de découvrir tous les aspects de la commune de S^t Rémy et de son patrimoine en grande partie lié à l'industrie.





Thury Harcourt : « Une cible stratégique »

L'itinéraire en 8 étapes propose une balade d'une demi-heure (2km) à la découverte du bourg de Thury, du village ancien à la cité reconstruite après guerre.



Dossier Environnement

« La Suisse Normande, on y entre par surprise, par une vallée, au détour d'un coteau où le relief se fait plus vif, la roche plus dure... ». On y découvre des communes où il fait bon vivre, des communes qui savent marier le charme paisible de leur paysage, le dynamisme économique et la qualité de leurs services. Un véritable concentré de développement durable!

Nous devons tous agir, citoyens et élus, pour préserver ce cadre exceptionnel. C'est tout le sens du plan d'actions de la communauté de communes. Celui-ci se décline autour de 4 axes : déchets ménagers, zones d'activités, tourisme et exemplarité de la collectivité. La CCSN s'est également lancée dans la création d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) avec la volonté d'accompagner la réhabilitation des installations des particuliers en s'appuyant sur le dispositif d'aides du conseil général.

La CCSN s'associe aussi à des organismes tels que l'ADASEA (Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles) pour intervenir dans la préservation de l'agriculture ou l'IIBO (Institut Interdépartemental du Bassin de l'Orne) pour maintenir la qualité de l'eau de nos rivières.

Le PDD: des actions à court et moyen terme

Fin 2009, la communauté de communes s'est lancée dans la démarche nationale initiée par le ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire avec son programme de recherche « Paysage et Développement Durable ». Le groupe de pilotage désigné à cet effet, composé à la fois d'élus et de socioprofessionnels, s'est réuni à plusieurs reprises en 2010, année d'étude et de réflexion, aboutissant à un PDD (Plan de Développement Durable) déclinant des actions pour l'année 2011, dans 4 domaines ciblés :



Déchets Ménagers

- Mettre en place une « Ligne directe » produits dangereux.
- Former les personnels de l'ADMR pour sensibiliser les personnes âgées à mobilité réduite, sur le tri.
- Collecte de l'amiante une fois par an en déchetterie.
- Analyse des besoins de la filière méthanisation en vue de coordonner et transporter des déchets organiques et déchets verts pour la méthanisation.

Zone d'activités

Intégrer les défis de Développement Durable dans le règlement de zone d'activités et le cahier de prescription paysagère.

Tourisme

- Prospecter des prestataires touristiques (hébergeurs, restaurateurs...) qui souhaiteraient adhérer au réseau de Tourisme Durable.
- Accompagner les hébergeurs dans la labellisation DD.
- Prise en compte des critères DD dans l'organisation du raid 2011.

Exemplarité de la collectivité

information et sensibilisation des communes sur la gestion sans phyto des espaces verts (Charte FREDON).



- Développer la Mutualisation des services aux communes (secrétariat, technique).
- Aménager la Maison des Services avec des matériaux écologiques.
- Privilégier les achats durables de la communauté de communes et les rationaliser (groupements d'achats pour éviter trop de frais de transport et avoir des prix plus compétitifs, privilégier la proximité...).

Un assainissement aux normes

protège notre environnement

Les eaux usées de nos habitations nécessitent d'être évacuées puis restituées dans le milieu naturel tout en préservant la santé publique et l'environnement. L'assainissement non collectif (ANC), aussi appelé assainissement autonome ou individuel, constitue la solution technique et économique la mieux adaptée en milieu rural.



Pour conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur assainissement non collectif et contrôler les installations, la CCSN a mis en place un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Le conseil général a décidé de subventionner 31 dossiers de réhabilitation. Cette somme de 120 000 euros sera reçue par la CCSN et reversée à chaque particulier. Une seconde opération est prévue avant juillet 2011. Pour toute information contacter le SPANC.

Quelles sont les obligations pour les particuliers ?

Le propriétaire du logement :

- doit disposer d'une installation aux normes, adaptée à la taille du logement et en bon état de fonctionnement.
- est responsable de la conception, de la réalisation et du financement des études et travaux d'assainissement non collectif (ANC)
- paye la redevance liée au contrôle de conception

L'occupant (locataire ou autre) :

- maintient les installations en bon état de fonctionnement : entretien vérifiable et à ses frais, bonne utilisation des ouvrages, pas d'aménagements gênants et/ou compromettants
- permet et facilite les différents contrôles et l'entretien : accès aux agents, présence ou représentation lors de la visite, aide à la localisation et à l'accès aux installations
- paye la redevance liée au contrôle de bon fonctionnement.

Le Code de la Santé Publique donne la possibilité de doubler la redevance de ceux qui n'ont pas maintenu leur ANC en bon état de fonctionnement.

Le particulier vendeur d'un bien immobilier :

- a l'obligation d'information
- peut mandater un tiers pour le représenter (Agence, notaire)
- doit fournir le diagnostic réalisé par le SPANC (loi grenelle 2 du 7 juillet 2010)

Les aides possibles

Aides sous conditions de ressources

- Aide au logement du conseil général du Calvados sous forme de prêt à taux zéro.
 Plus d'infos : Service du logement Tél. : 02.31.57.12.74
- Aide à la réhabilitation de L'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat).
 Plus d'infos : Hôtel de l'Equipement Tél : 02.31.43.16.13 ou sur le site www.anah.fr

Aides sans conditions de ressources

Prêt à taux zéro «éco-PTZ» pour les résidences principales achevées avant le 1er janvier 1990. Il donne lieu à un crédit d'impôt et peut être cumulé avec d'autres aides. Plafonné à 10 000 € pour la réhabilitation de l'assainissement non collectif ne consommant pas d'énergie. Dans le cas de l'utilisation d'un poste de relevage, son coût est exclu du montant du prêt. Plus d'infos : www.eco-ptz-travaux.fr

Aides allouées via le SPANC par le Conseil Général du Calvados

Conditions:

- diagnostic préalable de la totalité des filières par le SPANC,
- opération groupée d'au moins 30 filières
- pas de cumul possible avec l'aide de l'Agence de l'Eau Seine Normandie
- installations dans des zones d'habitation denses et reconnues défectueuses par le SPANC (classées priorité 1) pour lesquelles la surface de la parcelle figurant au cadastre est inférieure à 500 m2 ou installations situées à moins de 100 m d'un cours d'eau (carte de référence IGN au 1/25 000™e)

Modalités d'attribution :

- la demande d'aide est à transmettre au SPANC
- le SPANC est l'attributaire de la subvention qu'il reverse au particulier

Subvention : 50 % des coûts (étude, maîtrise d'œuvre, travaux) dans la limite de :

- **3** 6 500 € pour un épandage souterrain,
- 7 500 € pour un filtre à sable vertical drainé,
- 9 300 € pour un filtre à sable vertical drainé avec poste de refoulement, pour un tertre d'infiltration ou pour une filière compacte. Plus d'infos : SPANC Suisse Normande au 02-31-79-61-61, le lundi et jeudi de 14h à 17h et le mercredi de 9h à 12h.

Dossier Environnement

L'agriculture en Suisse Normande, garante de nos paysages

L'ADASEA a lancé en 2008, à l'échelle du Pays Sud Calvados (regroupant la cdc du Pays de Falaise, Condé Intercom et notre communauté de communes), un programme d'actions intitulé « Installation d'agriculteurs dans le Pays Sud Calvados » dans le cadre du PIDIL (Programme pour l'Installation des jeunes en agriculture et de Développement des Initiatives Locales).



Les objectifs du programme Installation d'agriculteurs

- Réaliser un diagnostic de l'agriculture à l'échelle du Pays
- Sensibiliser et associer les acteurs locaux notamment au renouvellement des générations
- Mettre en place des actions adaptées au territoire Sud Calvados tout en incitant à la diversification des activités vers l'environnement et le tourisme
- Identifier les agriculteurs de plus de 53 ans en vue de connaître l'avenir des exploitations
- Informer les cédants sur la transmission des exploitations et les accompagner dans les démarches de transmission.



Les résultats de l'étude en Suisse Normande

De part son relief accidenté, la Suisse Normande accueille de petites parcelles agricoles et des haies bocagères encore très présentes. Les exploitations de petite taille (SAU moyenne : 90ha), dites familiales, sont plus nombreuses que sur Falaise (133 en 2000) même si on assiste à une forte baisse (-33% de 1988 à 2000). La Suisse Normande est un territoire d'élevage par excellence (90% de bovins) en système herbagé extensif principalement.

Le diagnostic a aussi permis de recenser 68 agriculteurs de plus de 53 ans.

Sur le plan environnemental, la qualité paysagère est identifiée comme un atout majeur avec la présence d'une zone Natura 2000 en vallée de l'Orne. De nombreux contrats d'Agriculture Durable ont été signés par des exploitants, ce qui montre l'intérêt de ces derniers pour la qualité de l'environnement.

Trouver le bon équilibre pour les rivières de demain

Retrouver le bon état écologique de l'Orne et de ses affluents à l'horizon 2015 est une obligation réglementaire européenne mais pas seulement. C'est aussi une opportunité à saisir pour valoriser nos richesses locales.



Une Commission locale de l'eau s'est penchée sur le sujet. Elle a réuni des élus, des usagers et des représentants de l'État. Avec l'aide de techniciens et spécialistes, elle a établi un inventaire de la qualité de l'eau et cherché à en cerner les raisons.

Ce travail a abouti à un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) avec l'appui de l'Institut Interdépartemental du Bassin de l'Orne (IIBO).



Il fixe des préconisations pour améliorer la gestion des ouvrages hydrauliques et des écoulements dynamiques du fleuve, en tenant compte des usages ludiques de la vallée (pêche, nautisme), des paysages, de la production d'hydro électricité, de l'éducation à l'environnement.

En conciliant biodiversité et usages, le SAGE offre aussi une occasion au territoire de valoriser et diversifier la pêche et le nautisme. Mieux structurées, les pratiques sont différenciées selon



la sensibilité des milieux aquatiques.

Les élus de la CCSN participent activement à la mise en place des actions prescrites par le SAGE, notamment sur les ouvrages pour lesquels un programme d'intervention a été arrêté et sur le réseau de chevelu (ruisseaux) pour lequel la Fédération de Pêche a démarré un diagnostic au printemps dernier.

Ils contribueront ainsi, par la cohérence de leur action, à atteindre les objectifs européens fixés sur l'Orne, tout en confortant le dynamisme de la vallée. Affaire à suivre...



Clin d'Oeil sur les communes

FICHE IDENTITÉ

Nombre d'habitants (RGP08): 192 Superficie de la commune : 1119 ha Nom du Maire : Mr Théophile LECERF

Adresse Mairie: 14 220 Donnay

Horaires d'ouverture : Lundi 16h-17h / Mercredi et samedi : 11h-12h

Permanence du Maire : sur RDV Tel: 02 31 78 27 77 / Fax: 02 31 78 12 28

DONNAY



Grotte notre Dame de Lourdes, église S^t Vigor XIIIè, ancien Presbytère XVIIIè (Mairie), pigeonnier XVIIIè, avenue de hêtres

D'origine romaine, l'orthographe se modifia au cours des années. Villae Donarolum, Donoi... Donnay a eu ses seigneurs particuliers mais ils ont laissé

peu de souvenirs. On trouve encore des traces du Château de Donnay sous forme des anciens communs au travers d'un bâtiment appelé « pavillon de chasse ». Donnay fut un lieu de pèlerinage de 1885 à 1995 environ. En effet une grotte (représentation de celle de Lourdes) fut construite en 1885 par une châtelaine en l'honneur de son fils devenu curé.

De 1165 à 1629, Donnay appartenait à la famille de Clinchamps, seigneur à l'époque, qui dût faire construire l'église. Le clocher en forme de bulbe paraît remonter au XVè siècle.

En 1760, les seigneuries de Combray, Bonnoeil, Angoville et Donnay ont été réunies.

On trouve les ruines d'un manoir du XVè démoli à l'époque de la révolution. Les vestiges de jardin et d'accès d'architecture prestigieuse sont encore apparents. Il fut habité par la famille Elie de Combray, une famille seigneuriale, puisque demeure encore le pigeonnier qu'elle était autorisée de posséder.

Actuellement, la commune vit essentiellement de l'agriculture.



ESSON



FICHE IDENTITÉ

Nombre d'habitants (RGP08): 406 Superficie de la commune : 886 ha Nom du Maire : M. Serge BEAUNIEUX

Adresse Mairie: 14 220 Esson

Horaires d'ouverture et permanence du Maire :

Mardi et jeudi 16h-18h30 Tél/Fax: 02 31 79 45 13

Curiosités

Château du XVIIè siècle, manoir du Bas-Breuil avec son pressoir du XVIIIè, pigeonnier du XVIIè, chapelle Bonne Nouvelle





FICHE IDENTITÉ

Nombre d'habitants (RGP08) : 226 Superficie de la commune : 457 ha Nom du Maire : Mr Jean ERNATUS

Adresse Mairie: 9 Rue de la Fontaine d'Espins – 14 220 Espins

Horaires d'ouverture : Mercredi de 14h à 18h, vendredi de 9h à 12h

Permanence du Maire: Vendredi de 10h30 à 12h Permanence des adjoints: Mercredi de 16h30 à 18h00

Tél.: 09 64 41 83 32 - Fax: 02 31 85 24 72

Curiosités

L'église S^t Pierre en schiste des XIIème et XIXème siècles, la Grange aux Dîmes du XIVème siècle, le Château du Val des XVIIème et XIXème siècles.







Historique

La première trace d'occupation humaine remonte aux invasions romaines. Sur la plaine des « carrières mouvantes », des débris de poterie, des anneaux en cuivre et des restes humains ont été retrouvés, suggérant ainsi l'existence d'un camp romain.

La commune d'Espins s'établit au XIIème siècle dans la Vallée du Traspy pour profiter de l'eau de la rivière. Les habitants défrichent la forêt alentour afin de cultiver les sols libérés.



ESSON



Historique

En 1138, on voit Raoul d'Aisson dans la guerre civile de Normandie pour la succession de Henri ler cité comme tenant plusieurs forteresses pour Eustache de Boulogne contre Mathilde et les Angevins. Au Sud-ouest de la commune joignant celle de Caumont se trouve la chapelle Notre Dame de Bonne Nouvelle lieu de pèlerinage. Elle fut élevée par Guillaume le Conquérant. De tradition agricole, Esson profite aujourd'hui de la proximité de Thury-Harcourt pour tous les services. Cette situation lui a permis de développer son parc immobilier de résidences principales. L'activité économique y est développée par l'artisanat d'une part et par l'industrie (usine Inteva) d'autre part. La commune reste cependant agricole.

Légende de la chapelle Bonne Nouvelle

Pendant un séjour dans le royaume qu'il avait conquis en Angleterre, Guillaume laissa son duché à la garde de son épouse Mathilde secondée par un homme de confiance : Grimoult. A son retour, convaincu de leur trahison, Guillaume s'en prend à Mathilde qu'il punit durement et injustement. Mais après avoir découvert la félonie de Grimoult, Guillaume fou de rage, se lance à la poursuite du traître qui déjà s'est enfui. Cette chevauchée formidable et fantastique laisse des traces sur son passage, encore visibles aujourd'hui de Caen à Montchauvet!

Ainsi, les poursuivants arrivent-ils dans un galop d'enfer à Esson. Ils interrogent un berger qui leur indique en tremblant, la direction prise par le fuyard. Bonne Nouvelle! s'écrie Guillaume, qui reprend sa chasse implacable avec une ardeur renouvelée. Quelques lieues plus loin, Grimoult, traqué et forcé comme un cerf, sera capturé puis atrocement supplicié sur place: après quelques tortures apéritives il sera écorché vif et son corps nu sera offert en pâture aux corbeaux. Et on dit que Guillaume, ultime vengeance, tanna la peau du malheureux en la plaçant sous la selle de son cheval pour son retour à Caen.



Calendrier des manifestations

Juin

Samedi 11 - 14h00 : randonnée au départ des Moutiers en Cinglais, Hameau Hue.

Jeudi 16 - 14h00 : randonnée « les buissonnières » au départ de St Omer, Ferme des Hautes Planches. Randonnée avec « Modules tout chemin » à disposition gratuitement des personnes à mobilité réduite.

Samedi 18 - 20h00 : randonnée au départ de Tournebu, mairie.

Jeudi 23 - 14h30 : vélo rail au départ du passage à niveau de St Rémy sur Orne dans le cadre des « Buissonnières ».

Samedi 25 - 20h00 : randonnée au départ d'Espins, mairie.

Juillet

Samedi 2 - 14h00 : randonnée au départ de St Omer, mairie.

Samedi 9 et dimanche 10:

- de 9h à 19h : festival « la Suisse Normande au Clair de lune » à la Pommeraye, Château Ganne : spectacles théâtralisés.
- journées portes ouvertes sur les fouilles archéologiques : de 14h à 18h le samedi et de 10h à 18h le dimanche.

Samedi 16 - 9h00 et/ou 14h00 : randonnée au départ de Placy, mairie.

Mardi 19 - 16h00 : « Les gourmandises du mardi » à Clécy, golf de Canteloup. Démonstration et dégustation des recettes de notre terroir, animation gratuite et sans inscription.

Jeudi 21 - 14h00 : randonnée au départ de Clécy, cave de la Loterie.

Mardi 26 - 16h00 : « Les gourmandises du mardi » à Clécy, cave de la Loterie. Démonstration et dégustation des recettes de notre terroir, animation gratuite et sans inscription.

Jeudi 28 - 14h00 : randonnée au départ de Trois Monts, mairie.

Vendredi 29 - 14h30 : visite guidée de Clécy.

Août

Mardi 2 août 16h00:

« Les gourmandises du mardi » au Vey, la ferme de la Cour Mombret. Démonstration et dégustation des recettes de notre terroir, animation gratuite et sans inscription.

Jeudi 4 - 14h00: randonnée au départ de Cauville, Salle des fêtes.

Mardi 9 - 16h00 : « Les gourmandises du mardi » au Vey, le ferme du Vey. Démonstration et dégustation des recettes de notre terroir, animation gratuite et sans inscription.

Jeudi 11 - 14h00 : randonnée au départ de Thury Harcourt, salle multi-activités.

Mardi 16 - 17h30: marché nocturne au camping du Traspy à Thury Harcourt, avec artisans et producteurs locaux, restauration sur place, concert de Djembé.

Jeudi 18 - 9h00 et/ou 14h00 : randonnée au départ d'Hamars, salle polyvalente.

Septembre

Samedi 24 - 14h00 : randonnée au départ de Meslay, mairie.

Octobre

Samedi 2 - 14h00 : randonnée au départ du Vey, mairie.

Novembre

Samedi 19 - 14h00 : randonnée au départ de la Pommeraye, mairie.

Décembre

Samedi 17 - 14h00 : randonnée au départ de St Martin de Sallen, salle polyvalente.

Informations : office de tourisme de la Suisse Normande au 02 31 79 70 45 ou 02 31 69 79 95

Communauté de communes

15 rue de Condé - 14 220 Thury Harcourt tél: 02 31 79 61 61 – fax: 02 31 79 22 34 mél: cdc-suissenormande@orange.fr www.suisse-normande.com

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 sauf mercredi et vendredi après midi

SPANC : lundi et jeudi de 14h à 17h, mercredi de 9h à 12h SIS : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

INFOS PRATIQUES

POINT INFO 14



Ouverture au public : Lundi : de 13h à 16h30 - Mardi : de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 - Mercredi : de 10h à 12h - Jeudi : de 13h à 16h30 -Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

HORAIRES D'ÉTÉ DES DÉCHETTERIES (DU 1^{ER} MAI AU 31 OCTOBRE)

Thury-Harcourt (Place de la gare - 02 31 79 32 77): Lundi, Jeudi, Vendredi de 9H à 11H45 / Mardi de 14h00 à 17h45 / Mercredi, Samedi de 9H à 11H45 et de 14H à 17H45

St-Rémy-sur-Orne (Z.industrielle - 02 31 69 45 48): Lundi, Jeudi, Vendredi de 14h à 17h45/Mardi de 9h à 11h45/Mercredi, Samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45

EPN (40 BD DU 30 JUIN)

Ouverture au public : lundi, mardi, jeudi : de 13h30 à 16h30/mercredi de 13h30 à 15h30.



Ateliers d'initiation tout public : lundi et jeudi matin de 9h à 11h/mardi de 18h à 20h

Ateliers enfants: mercredi de 16h à 18h

Programme et inscription: contacter le 02 31 79 87 26.

PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Depuis le 14 mai 2009, 23 sites dans le Calvados peuvent recevoir les demandes. Le site de Thury Harcourt est ouvert depuis le 15 juin 2009, 40 bd du 30 juin.

Sur rendez-vous au 02 31 79 61 61. Lundi, mardi de 14h à 17h/ mercredi, vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.

CINÉMA

Ouvert tous les jours. Programme sur répondeur au 02-31-79 78.80

JOURS DE MARCHÉ

Tous les mardis à Thury Harcourt, place Général de Gaule

Le dimanche à Clécy, place du tripot en juillet et août uniquement

